Image not found or type unknown

Procès verbal de l'ouverture d'un testament

Par **zsoyyo**, le **23/02/2011** à **13:59**

Bonjour,
mon oncle, est décédé, ce mois-ci. Il n'avait comme famille,
que ses deux neveux, dont moi.
Par testament olographe, déposé chez un notaire, il a laissé
tous ses biens à l'autre neveu, ce qui est son droit
et ce que je ne conteste pas. Je sais que l'ouverture du
testament a déjà eu lieu. J'aimerais savoir si j'ai le droit d'obtenir une copie du procès-verbal de l'ouverture et
de l'état du testament.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés